



Le 4 mars 2022

La position de SEI à propos des titres russes

- Q. SEI a-t-elle une exposition directe à la Russie dans ses portefeuilles et, dans l'affirmative, quelles sont la taille et la nature de cette exposition?**
- R. Certains portefeuilles contiennent une faible exposition à des titres liés à la Russie. Conformément aux pratiques des principaux fournisseurs d'indices et d'autres fournisseurs de données, SEI définit les titres liés à la Russie comme suit :
- i) un titre coté sur une bourse domiciliée en Russie, en Ukraine ou au Bélarus;
 - ii) un titre coté sur une bourse qui n'est pas située dans ces pays, mais qui tire une partie importante de ses activités de la Russie, de l'Ukraine ou du Bélarus;
 - iii) des titres de créance émis par des entités publiques ou privées de la Russie, de l'Ukraine ou du Bélarus.

La valeur de ces titres a fortement reculé, car le marché a absorbé les sanctions nationales et internationales contre la Russie, les mesures prises par les fournisseurs d'indices et la suspension de la négociation de certains titres russes.

Taille et nature de l'exposition.

Au 2 mars 2022, l'exposition aux titres liés à la Russie dans les portefeuilles de SEI enregistrés aux États-Unis, au Canada et en Europe totalisait, dans l'ensemble, 0,06 % de tout l'actif sous gestion.

Les expositions les plus importantes se trouvaient dans nos portefeuilles de titres de créance des pays émergents et constituaient environ 1 % de leurs actifs. Toujours à cette date, l'exposition aux actions liées à la Russie était généralement minime ou se rapprochait de zéro. (Ces données sont susceptibles d'être modifiées à la lumière de toute nouvelle évolution du marché.)

De plus, pour ce qui est de l'exposition aux indices de référence des marchés émergents, MSCI a récemment annoncé le retrait des composantes russes de ses indices d'actions émergents à compter de la clôture du 9 mars 2022. Toutefois, J.P. Morgan a jusqu'à présent conservé la dette russe dans ses indices des marchés émergents, mais a annoncé que la nouvelle dette émise par des entités russes sanctionnées ne serait pas incluse, à compter du 1^{er} mars.

Q. Que prévoit faire SEI à propos de toute exposition directe à la Russie actuellement détenue dans les portefeuilles?

- R. La négociation de nombreux titres liés à la Russie a été officiellement suspendue ou n'est tout simplement pas possible à l'heure actuelle en raison des limites imposées aux liquidités. Par conséquent, les portefeuilles n'ont pas d'autre choix que de conserver ces titres pour le moment. Nous continuerons de surveiller les conditions du marché au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Q. Que fera SEI à propos de l'exposition de la Russie à l'avenir?

- R. SEI s'aligne sur la communauté mondiale en condamnant l'agression de la Russie contre l'Ukraine. En raison des conditions entourant les titres liés à la Russie mentionnées ci-dessus, SEI a formellement interdit à ses sous-conseillers d'acheter tout titre lié à la Russie jusqu'à nouvel ordre.

Renseignements importants

Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Les positions et les titres en portefeuille sont sous réserve de modifications. Toutes les informations à la date indiquée. L'investissement comporte des risques, dont le risque de perte en capital. Le lecteur ne devrait pas se fier aux informations fournies comme s'il s'agissait de résultats de recherche ou de conseils en placement (à moins que vous n'ayez conclu séparément un accord écrit avec SEI pour l'offre de conseils en placement) ni les interpréter comme une recommandation quant à l'achat ou à la vente d'un titre. Le lecteur devrait consulter son propre spécialiste en placement pour obtenir de plus amples renseignements.

Les déclarations qui ne sont pas de nature factuelle, dont les opinions, les projections et les estimations, supposent certaines conditions économiques et évolutions des secteurs, et ne constituent que des opinions actuelles qui peuvent être modifiées sans préavis. Rien dans le présent document n'est destiné à être une prévision d'événement futur ni une garantie de résultats futurs.

Certaines informations relatives à l'économie et aux marchés contenues aux présentes ont été obtenues à partir de sources publiées préparées par d'autres parties, qui, dans certains cas, n'ont pas été mises à jour à la date du présent document. Bien que ces sources soient jugées fiables, ni SEI ni ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations et ces informations n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par SEI.

L'investissement comporte des risques, dont le risque de perte en capital. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent aussi bien diminuer qu'augmenter. Les investisseurs peuvent récupérer moins que le montant initial investi. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. Les rendements passés ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Le placement peut ne pas convenir à tous.

La valeur des obligations et des fonds d'obligations diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent. Les obligations à rendement élevé comportent des risques plus importants de défaut ou de déclassement et sont plus volatiles que les titres de qualité investissement, en raison de la nature spéculative de leurs investissements. Les TIPS peuvent offrir aux investisseurs une couverture contre l'inflation, car la fonction d'ajustement à l'inflation permet de préserver le pouvoir d'achat de l'investissement. En raison de cette caractéristique d'ajustement à l'inflation, les obligations protégées contre l'inflation ont généralement des rendements inférieurs à ceux des obligations à taux fixe conventionnelles. Les investissements en produits de base et leurs dérivés peuvent être plus volatils et moins liquides que les investissements directs dans les produits de base sous-jacents. Les rendements des actions liées aux matières premières peuvent également être affectés par la structure financière de l'émetteur ou par les performances d'entreprises non liées.

Ce document n'est pas destiné aux personnes pour lesquelles (en raison de leur nationalité, de leur résidence ou pour toute autre raison) la publication ou la disponibilité de ce document est interdite. Les personnes auxquelles s'appliquent ces interdictions ne doivent pas se fier à ces informations à quelque titre que ce soit.

Les informations fournies le sont à titre d'information générale et d'éducation et ne constituent pas un avis juridique, fiscal, comptable, un conseil financier ou de placement à propos des Fonds ou de tout autre titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Les informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente d'un titre, d'un produit dérivé ou d'un contrat à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans le présent document sans solliciter un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement.

Informations fournies aux États-Unis par SEI Investments Management Corporation (SIMC), une filiale en propriété exclusive de SEI Investments Company (SEI).

Informations fournies au Canada par Société de placements SEI Canada, le gestionnaire des Fonds SEI au Canada.

Informations fournies au Royaume-Uni par SEI Investments (Europe) Limited, 1 st Floor, Alphabeta, 14-18 Finsbury Square, London EC2A 1BR, qui est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Les investissements dans les Fonds SEI sont généralement des investissements de moyen à long terme.

L'offre ou l'invitation de souscrire ou d'acheter des actions des sous-fonds (les « parts »), qui fait l'objet du présent Mémoire d'information, est une offre franche uniquement : (i) aux « investisseurs institutionnels » conformément à l'article 304 de la Securities and Futures Act, chapitre 289 de Singapour (la « loi »), (ii) aux « personnes concernées » conformément à l'article 305 (1) de la loi, (iii) aux personnes qui remplissent les conditions d'une offre faite conformément à l'article 305 (2) de la loi, ou (iv) conformément aux conditions de la loi ou à d'autres dispositions d'exemption applicables.

SIEL a nommé SEI Investments (Asia) Limited (SEIAL) de Suite 904, The Hong Kong Club Building, 3 Jackson Road, Central, Hong Kong, comme sous-distributeur des Fonds OPCMV SEI. SEIAL est autorisé à exercer des activités réglementées de type 4 et 9 sous la supervision de la Securities and Futures Commission (« SFC »).

Ces informations sont offertes à Hong Kong par SEIAL. Le contenu de ce document n'a pas été revu par aucun organisme de réglementation à Hong Kong. Vous devez faire preuve de prudence en ce qui concerne l'offre. Si vous avez des doutes quant au contenu de ce document, vous devez obtenir un avis professionnel indépendant.

Ces informations sont disponibles en Amérique latine POUR LES SPÉCIALISTES (non de détail) UNIQUEMENT par SIEL.

Toute question relative à son contenu doit être adressée uniquement à votre distributeur. Si vous ne savez pas qui est votre distributeur, vous ne pouvez vous fier à aucune partie de ce document, à quelque titre que ce soit.

SIEL ne détient pas de licence en vertu de la loi d'Israël 5755-1995 sur la réglementation du conseil en investissement, de la commercialisation des investissements et de la gestion du portefeuille (la « Loi sur le conseil ») et ne souscrit pas d'assurance conformément à la Loi sur le conseil. Aucune mesure n'a été ou ne sera prise en Israël qui permettrait une offre publique ou une distribution au public des Fonds SEI mentionnés dans ce courriel en Israël. Ce commentaire et les Fonds SEI qui y sont mentionnés n'ont pas été approuvés par l'Autorité israélienne des valeurs mobilières (l'"ISA").

Émis en Afrique du Sud par SEI Investments (South Africa) (Pty) Limited FSP No. 13186, un fournisseur de services financiers autorisé et réglementé par la Financial Sector Conduct Authority (FSCA). Siège social : 3 Melrose Boulevard, 1 st Floor, Melrose Arch 2196, Johannesburg, Afrique du Sud.